

APPEL D'OFFRES NATIONAL

REALISATION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION

(AON° 2013 D 3882)

La Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2013 D 3882 pour :

LA REALISATION DES TRAVAUX DE CREATION D'UN DEPART SOUTERRAIN 30KV « SOUS STATION KHEZAMA » A PARTIR DU POSTE HT/MT HAMMAM MAAROUF SOUSSE.

Relevant de la Direction Régionale de la Distribution Centre.

Les entreprises spécialisées justifiant d'un agrément de type B2 Catégorie 3 ou plus du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat ainsi que de références techniques et financières suffisantes et désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer le dossier dès la parution du présent communiqué, auprès de la STEG District de Sousse Ville moyennant le paiement d'un montant de trente Dinars (30 DT) non remboursable.

Les offres doivent parvenir par voie postale et recommandée ou par rapide poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG contre décharge au plus tard, le **Mardi 11 Juin 2013 à 17h30** délai de rigueur. Le cachet du bureau d'ordre central de la STEG faisant foi, au nom de :

Monsieur le Président de la Commission des Marchés
de la Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz - 38, Rue Kamel Atatürk 1021 TUNIS
APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2013 D 3882 : CRÉATION D'UN DEPART SOUTERRAIN 30KV
« SOUS STATION KHEZAMA » A PARTIR DU POSTE HT/MT HAMMAM MAAROUF SOUSSE

Sous peine de nullité, les offres doivent être établies et présentées conformément au cahier des conditions d'appel d'offres et accompagnées des pièces suivantes en cours de validité et en originales ou en copies certifiées conformes :

- * Garantie bancaire de soumission d'une valeur forfaitaire de : **1500 DT**
- * Copie de l'agrément cité ci-dessus.
- * Certificat d'affiliation à la CNSS.
- * Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par soi même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur (les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet).
- * Attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- * Fiche technique dûment remplie et signée.

Les entreprises ayant l'agrément de la catégorie 1 à 4 sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **trois mois** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres qui est fixé au **Mardi 11 Juin 2013 à 17H30**, le cachet du bureau d'ordre central (BOC) de la STEG faisant foi.

Toutes les offres reçues après cette date limite seront considérées comme nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des plis technico-financiers est publique et aura lieu au siège social de la STEG au bâtiment G 3ème étage le **Mercredi 12 Juin 2013** à partir de **09H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.

N.B : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.